

## Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

*Au cours du premier trimestre de 2018, un certain nombre de petits dossiers ont été réglés, et nous nous sommes concentrés sur plusieurs demandes beaucoup plus importantes qui auront des répercussions significatives dans l'avenir. Les économies totales réalisées pour les écoles pendant le trimestre se chiffrent à environ 670 000 \$.*

*Il se pourrait que 2018 soit une autre année marquante. De longues audiences publiques auront lieu en juin au sujet des tarifs de distribution de Hydro One, qui touchent 1 200 écoles. Alectra Utilities a présenté une demande d'approbation de hausses tarifaires qui créera un précédent pour neuf autres années. Enbridge et Union Gas voient ce qu'Alectra tente d'obtenir et essaient de faire de même. Toronto Hydro met la dernière main à sa nouvelle demande de hausses de tarifs sur cinq ans. Le rôle de la Commission de l'énergie fait l'objet d'un examen. Et tout cela survient dans une année d'élections provinciales.*

### AFFAIRES COURANTES – ÉLECTRICITÉ

#### Hydro One – Tarifs de distribution – 2018-2022.

À la suite d'acquisitions, Hydro One dessert maintenant près de 1 200 écoles. Elle a présenté une demande qui prévoit des hausses de tarifs nettes de 9 millions de dollars (M\$) sur cinq ans pour ces écoles.

L'examen de cette demande a mis du temps à commencer, mais il va maintenant de l'avant. La communication des pièces du dossier est essentiellement complétée, et des audiences devraient se dérouler pendant la plus grande partie du mois de juin. Hydro One demeure l'un des distributeurs d'électricité les moins performants de l'Ontario, et nous allons continuer à insister pour que la Commission de l'énergie limite sa capacité de faire assumer par ses clients des hausses de coûts dues à son inefficacité.

Il est peu probable que la Commission rende sa décision avant le mois de septembre.

#### Hydro One – Tarifs de transport – Appels.

Hydro One est mécontente que des groupes de clients (en particulier le nôtre) aient eu gain de cause lorsque la Commission de l'énergie a conclu qu'elle ne pouvait pas inclure dans ses tarifs des sommes se rapportant à de l'impôt sur le revenu qu'elle ne paiera pas effectivement. Cette réaction est compréhensible, car cette décision prive l'entreprise de plus de 800 M\$.

En conséquence, Hydro One a demandé à la Commission de l'énergie d'effectuer un réexamen de cette décision, et elle a formé un appel devant la Cour divisionnaire.

Le réexamen de la décision a donné lieu à des audiences en février, et nous avons alors pris la tête des groupes de clients. La Commission devrait rendre sa décision en mai. Si cette décision ne lui est pas favorable, Hydro One ira sans doute de l'avant avec son appel à la Cour divisionnaire l'automne prochain.

Ontario Power Generation (OPG) – Tarifs de production – 2017-2021. Cette demande était, jusqu'à tout récemment, la demande d'approbation de tarifs la plus importante jamais présentée au Canada. La décision rendue par la Commission de l'énergie en décembre 2017 devait permettre aux écoles d'économiser 22 M\$ par rapport à ce que proposait OPG. Par ailleurs, un réexamen des prévisions des coûts d'assainissement nucléaire pourrait permettre d'autres économies une fois qu'il sera terminé.

Comme elle en a l'habitude, OPG a soumis un plan de mise en œuvre qui vise à limiter les répercussions de la décision – et nous avons repris notre rôle habituel en effectuant un examen détaillé de ce plan. Nous croyons que les économies devraient rester du même ordre, mais une ordonnance définitive ne sera pas rendue avant le mois d'avril.

Une deuxième question consistait à déterminer si les tarifs à court terme seraient réduits pour limiter l'impact de leur hausse en 2018. Nous avons milité en faveur de cette mesure (avec l'appui des clients du secteur manufacturier), mais nous ne sommes pas parvenus à convaincre la Commission de l'énergie que les tarifs devaient augmenter plus graduellement que ce qu'OPG et le personnel de la Commission avaient proposé. Les écoles, dont les factures avaient diminué en 2017, les verront revenir en 2018 à un niveau supérieur à celui de 2016. Lorsqu'elles établiront leurs budgets, elles ne devraient pas se fonder sur les factures de 2017, mais plutôt sur celles de 2016, avec une majoration d'environ 10 %. Cela sera probablement plus conforme à la réalité.

#### **Alectra Utilities - Tarifs de distribution.**

Cette entreprise, qui dessert environ 1 000 écoles dans la région du Golden Horseshoe et de Barrie, a soumis une demande qui créera un précédent et qui prévoit non seulement des hausses de tarifs en fonction de l'inflation, mais aussi des sommes pour des dépenses en immobilisations. Si elle a gain de cause, elle continuera à demander des hausses semblables jusqu'en 2026. De plus, d'autres entreprises de services publics soumettront sans doute des demandes semblables, comme Enbridge et Union Gas l'ont déjà fait pour les tarifs du gaz naturel (voir ci-après).

Nous avons déposé des arguments détaillés à la Commission de l'énergie en janvier pour nous opposer à cette stratégie. Bien que certains indices donnent à croire qu'une décision pourrait être rendue en avril, il est plus probable qu'elle le sera en mai.

#### **Toronto Hydro - Tarifs de distribution - 2020-2024.**

Cette demande devrait être soumise au dernier trimestre de 2018, mais nous devrions apprendre certains détails sur son dépôt et sur les hausses de tarifs proposées au cours des prochains mois.

**Autres entreprises.** Les dossiers de cinq petits distributeurs d'électricité, dont InnPower et Hawkesbury Hydro, ont été clos ce trimestre, surtout par voie de règlement. Les 200 écoles touchées pourront réaliser des économies additionnelles d'environ **150 000 \$**.

## **AFFAIRES COURANTES - GAZ NATUREL**

**Enbridge - Tarifs de 2018.** L'examen de la dernière demande annuelle présentée par Enbridge en vertu de sa formule quinquennale de tarification devait être une simple formalité. Or, à la suite de la négociation d'un règlement, la Commission de l'énergie a réduit le montant demandé de 12,4 M\$, ce qui permettra aux écoles d'économiser environ **220 000 \$** en 2018.

**Union Gas - Tarifs de 2018.** L'examen de la dernière demande annuelle présentée par Union Gas en vertu de sa formule quinquennale de tarification a en fait été plus simple, du point de vue de l'entreprise. Toutefois, un autre groupe de clients - ceux du secteur industriel - a cherché à faire modifier la répartition des coûts de 265 M\$ d'un projet d'immobilisations. Fait inhabituel, cette requête a opposé un groupe de clients à tous les autres.

Tout comme les autres groupes de clients qui auraient dû payer davantage, nous nous sommes opposés à cette requête, et la Commission de l'énergie a décidé de ne pas apporter le changement demandé. Les écoles économiseront ainsi environ **300 000 \$** en 2018 et 2019. Nous comptabilisons les économies sur deux ans seulement, car il est fort probable que les clients du secteur industriel reviendront à la charge pour les tarifs de 2020.

**Fusion d'Enbridge et Union Gas.** En 2016, Enbridge a acquis Spectra, la société mère d'Union Gas, et la transaction a été conclue au début de 2017. Alors même que les deux entreprises annonçaient qu'elles comptaient continuer à fonctionner séparément, elles cherchaient en fait des moyens de fusionner afin de réaliser des économies. Pour les nouveaux propriétaires, il s'agissait avant tout de réduire leurs coûts sans faire profiter leurs clients de ces réductions.

L'occasion de le faire s'est présentée lorsque, après sa fusion, Alectra Utilities a demandé l'approbation d'une formule de tarification valable sur 10 ans et prévoyant des hausses en fonction de l'inflation, plus des sommes pour des dépenses en immobilisations. Enbridge et Union Gas ont alors conclu que la politique de la Commission de l'énergie qui semblait autoriser cette mesure

pourrait leur servir à obtenir un résultat semblable si elles fusionnaient leurs activités. À la fin de 2017, elles ont donc soumis une proposition à la Commission de l'énergie.

Enbridge et Union Gas demandent à la Commission de les autoriser à percevoir environ 29,2 milliards de dollars de 2019 à 2028, la hausse moyenne représentant environ 130 % du taux d'inflation. De cette somme, les écoles paieraient quelque 520 M\$. En supposant qu'une hausse adéquate correspond à environ 70 % du taux d'inflation, cette proposition augmenterait les coûts des écoles d'environ 30 M\$. Cette demande dépasse très légèrement celle d'OPG et devient ainsi la plus importante jamais présentée à la Commission de l'énergie.

Cette demande comporte un autre problème : les entreprises comptent effectuer des dépenses en immobilisations de presque 12 milliards de dollars au cours de cette période. Or, environ 2 milliards de dollars seulement sont inclus dans les tarifs pour la période de 10 ans (plus les intérêts et les bénéfices, bien entendu). Le reste de cette somme sera donc toujours exigible après 2028.

La Commission de l'énergie procède à un examen accéléré de cette demande : la communication des pièces du dossier était essentiellement terminée à la fin de mars, et des audiences sont prévues au cours de la première semaine de mai. La Commission devrait rendre sa décision d'ici le mois d'août.

## AUTRES QUESTIONS

### Attaque contre la représentation des clients.

À la fin de mars, la Commission de l'énergie a publié la première de deux décisions tarifaires concernant des demandes à l'examen desquelles les clients n'ont pas pris part (celle concernant Sioux Lookout Hydro). Inexplicablement, les renseignements publiés d'incluent pas la décision proprement dite, qui devrait bientôt être rendue publique. Sur cette question, la Commission procède avec précaution et essaie de limiter l'utilisation de ses nouvelles restrictions à des dossiers qui ne sont évidemment pas litigieux. Reste à voir ce que l'avenir nous réserve.

Examen de la Commission de l'énergie. Nous sommes l'un des groupes de clients qui ont été invités à présenter un mémoire à l'étape de la définition des enjeux de cet examen, et nous avons répondu à l'invitation. La première étape de l'examen proprement dit commencera en avril. Après la suspension des activités pendant la campagne électorale, le groupe d'examen reprendra ses travaux plus tard dans l'année – en supposant qu'il existe toujours. Nous continuerons de participer activement à cet examen très important.

Jay Shepherd

Mark Rubinstein

Avocats de la Coalition de l'énergie des écoles

Vous avez des questions?

Communiquez avec l'une des personnes suivantes :

Wayne McNally ([wmcnally@opsba.org](mailto:wmcnally@opsba.org))

Jay Shepherd ([jay@shepherdrubenstein.com](mailto:jay@shepherdrubenstein.com))

Mark Rubinstein ([mark@shepherdrubenstein.com](mailto:mark@shepherdrubenstein.com))

*En guise de conclusion,*

*La CSEO est représentée par Jay Shepherd, qui est régulièrement en consultation avec moi-même et Wayne McNally, qui est conseiller auprès du conseil d'administration de la CSEO. Il est essentiel de signaler que la Coalition de l'énergie des écoles, au nom de la CSEO, est un intervenant respecté auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario.*

*Notre travail permet à tous les conseils scolaires de l'Ontario de réaliser d'importantes économies au chapitre des coûts de l'énergie, et il vous aide donc à établir vos budgets.*

*Le directeur général,*



*Ted Doherty*

*Bureau de Toronto : 416.340.2540*

*Cellulaire : 519.955.2261*

*Courriel : [tdoherty@oesc-cseo.org](mailto:tdoherty@oesc-cseo.org)*